



Jean-Pierre Sueur MAIRE D'ORLÉANS

Orléans, au fil des jours

2 décembre. 50 000 personnes au moins sont déjà venues visiter la maquette «grande nature» du tram, place du Martroi, à Fleury et à Olivet. Ce succès ne m'étonne pas. Nos concitoyens veulent s'approprier ce nouveau mode de transport. Ils découvrent que celui-ci n'a rien à voir avec les tramways du début du siècle. C'est un véhicule moderne, effilé, qui se glissera dans la ville. Ce qui est surtout apprécié, c'est le «plancher bas». Le tram sera à la même hauteur que le quai : il n'y aura pas de marche à monter. L'avantage d'une telle maquette «grande nature», c'est qu'elle permet de procéder à certaines améliorations avant de construire les rames : ainsi, pourrions-nous revoir certains coloris et aménagements intérieurs.

3 décembre. Les «sans papiers» nous interpellent. Une loi a été votée. Celle-ci a mis en œuvre une régularisation fondée sur des critères qui, pour l'essentiel, reprennent ceux qui avaient été élaborés par le collège des médiateurs de Saint-Bernard. La position du gouvernement est claire : elle consiste à appliquer la loi, à tenir compte - aussi - des situations concrètes, à maîtriser les flux migratoires et à favoriser les accords avec les pays d'origine.

Je me refuse, pour ma part, à donner des illusions, qui seraient bientôt suivies de désillusions. Mais je demande que les dossiers individuels soient ré-examinés avec attention et humanité. Appliquer la loi, c'est aussi veiller à ce que chaque personne qui y a droit, bénéficie des dispositions inscrites dans la loi. C'est, je le crois, ce qui a été fait dans le Loiret. Appliquer la loi, c'est encore, ne l'oublions pas, sanctionner ceux qui emploient illicitement des clandestins, au mépris du droit.

4 décembre. Monsieur le Préfet a créé officiellement la Communauté de communes de l'agglomération orléanaise, par un arrêté faisant suite au vote favorable d'une majorité qualifiée des communes concernées. La Communauté de communes se substituera au SiVoM à compter du 1^{er} janvier prochain. Avec cette nouvelle forme d'intercommunalité, les compétences communes seront élargies et modernisées, la contribution de chacun aux charges de l'agglomération sera calculée de manière beaucoup plus juste, une meilleure solidarité sera mise en place entre les communes et, enfin, nous recevrons chaque année de l'Etat une dotation financière d'un montant non négligeable.

5 décembre. Lors des cérémonies de la Saint-Barbe, j'ai l'occasion de dire au nom de tous les maires de l'agglomération et, je le pense, de l'immense majorité de la population, qu'il est intolérable que des sapeurs-pompiers soient agressés par des irresponsables lorsqu'ils viennent, avec leurs camions et leurs ambulances, porter secours à nos concitoyens. Ces actes, qui sont la négation de la forme la plus élémentaire du civisme, doivent être sévèrement sanctionnés. J'ai écrit à ce sujet à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Procureur de la République. Je sais pourvoir compter sur leur vigilance.

6 décembre. La ville s'est dotée de personnels supplémentaires et de nouveaux matériels pour lutter contre les «tags» et l'affichage sauvage. Présentant avant-hier ce nouveau dispositif à la presse, j'ai précisé que nous engagions, avec des moyens accrus, un travail de longue haleine. Nous interviendrons systématiquement, quartier après quartier, pour mettre fin à ces pollutions visuelles qui préoccupent beaucoup d'Orléanais. J'ai rencontré récemment un couple de retraités qui avaient fait refaire leur façade, ce qui a représenté une dépense non négligeable par rapport à leurs revenus. Le lendemain, en raison de «tags», tout était à refaire... Mettons nous à leur place !

7 décembre. La nuit, l'église Saint-Paterne était une masse noire. Comme chacun peut le constater, nous avons commencé de l'éclairer. La mise en place de cet éclairage ne sera achevée qu'en 1999. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de notre «plan lumière». Il s'inscrit aussi dans la perspective de la valorisation des mails, qui sont la «grande avenue» de notre agglomération, et qui n'ont plus vocation à être - comme c'est encore trop souvent le cas - une pseudo autoroute. Les lumières redessinent la ville. Elles la rendent plus belle, plus sûre, plus conviviale, plus attrayante... À chacune et chacun de vous, je souhaite de joyeuses fêtes de Noël et du Nouvel An, et je présente mes vœux les plus sincères d'une heureuse année 1999!